

Dons des officiers du 8e régiment des dragons qui offrent 577 livres qu'ils avaient reçus en gratification, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons des officiers du 8e régiment des dragons qui offrent 577 livres qu'ils avaient reçus en gratification, lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 277;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26652_t1_0277_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

30

Les officiers du 8° régiment des dragons offrent en don patriotique 577 liv. 15 s. qu'ils avoient reçus en gratification. Ils ne veulent d'autre récompense de leurs services que de nouveaux dangers à courir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Iggelsheim, 14 flor. II] (2).

« Les officiers du 8° régiment de dragons ont fait don à la patrie, le 5 germinal, d'une somme de 577 liv. 15 s., montant de 2 jours de paye accordés en gratification à l'armée.

En battant et chassant du territoire français les satellites des tyrans, ils n'ont fait que leur devoir; la récompense la plus chère pour eux, celle qu'ils s'attacheront toujours à mériter se trouve dans la jouissance qu'ils éprouvent de bien servir la République; ils n'en veulent pas d'autres mais ils sont étonnés de n'avoir pas trouvé dans la liste des dons patriotiques, celui qu'ils ont fait. Ils m'ont chargé de te prier, cher compatriote, de voir si la Convention l'a reçu. L'infidélité des postes m'oblige à cette demande.

Je te donne cette peine sans hésiter parce que j'ai souvent éprouvé que c'est te faire plaisir que de te donner l'occasion d'obliger.

Reçois un juste tribut d'estime et d'amitié ».

MEILLET (*adjudant du 8° dragons*).

31

Le conseil-général et la Société populaire de Miribel, département de l'Ain, félicitent la Convention sur ses glorieux travaux, et déposent sur l'autel de la patrie 454 chemises, 59 paires de guêtres, plusieurs autres effets d'équipement, 85 livres en assignats. Ils ont en outre remis à l'administration du district l'argenterie de leurs églises, et font partir pour l'armée un cavalier, armé, équipé et monté à leurs frais

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Miribel, 12 flor. II] (4).

« Citoyen président,

Le conseil général et la Société populaire de cette commune se réunissent à toutes les Sociétés populaires de la République pour féliciter la Convention sur ses glorieux travaux, sur son énergie, sur les mesures vigoureuses qu'elle a prises pour sauver la République des atteintes des traîtres et des conspirateurs, l'invitent de maintenir l'exécution de son décret par lequel elle a mis la vertu, la probité et l'honnêteté à l'ordre du jour, et de rester à son poste jusqu'à ce que la liberté repose sur des bases solides.

(1) P.V., XXXVII, 169. Bⁱⁿ, 24 flor. (2° suppl^t).

(2) C 302, pl. 1086, p. 8.

(3) P.V., XXXVII, 169. Bⁱⁿ, 24 flor. (2° suppl^t) et 25 flor.

(4) C 302, pl. 1086, p. 6.

Nous t'invitons de faire agréer à la Convention, à nos dignes représentants, l'offrande que la commune de Miribel a fait sur l'autel de la patrie de 454 chemises, 1 chapeau, 6 paires de bas, 8 cols, 1 mouchoir de poche, 6 paires de souliers, 3 draps, 59 paires de guêtres, 85 livres en assignats, et d'un cavalier jacobin monté et équipé.

En outre la commune a déposé au district toute l'argenterie de son église et ses cloches et tous autres ornements »

George PROUST (*présid.*), VALAT (*secrét.*).

32

Le citoyen Pilhes, receveur de l'enregistrement à Foix, annonce à la Convention qu'il s'est chargé de loger, nourrir, entretenir, instruire et élever dans les principes républicains un enfant mâle, pris dans une famille vertueuse et pauvre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Foix, 12 flor. II] (2).

« Citoyen président,

A tout instant le cri chéri de vive la République, en flattant l'oreille excite le sentiment, mais quoique dans presque chaque français cet éclat d'amour ne soit qu'un pur élan de l'âme, s'il veut accomplir quelque action républicaine que lui inspire la vertu, l'égoïsme vient l'entraver, autant de fois qu'il en conçoit le projet. De ses transports il fait hommage à la patrie mais il agit faiblement pour elle. Honorer le malheur, protéger l'orphelin, tendre à l'indigence une main secourable, enfin tout ce qui a trait à la bienfaisance, à la fraternité, ne coûterait rien à son cœur, s'il n'en coûtait pas à sa fortune. Il annonce hautement qu'il est le partisan de la nature, et l'intérêt personnel le rend sourd à sa voix; il embrasse avec ravissement l'autel de la Raison, mais tout être déraisonne dès qu'il lui parle générosité.

Citoyen président, si dans la révolution générale qui change de face l'empire français, l'individu qui n'a rempli que ses devoirs, n'a rien fait pour la patrie, j'estime que le meilleur de ses enfans ne doit rien accorder à l'enthousiasme, mais tout à la réalité. A l'amour du règne de la liberté je me sentis pénétré de cette maxime. Je brûlais d'accomplir quelque acte de désintéressement, et tout ensemble de patriotisme indépendant de mes devoirs; l'infirmité d'un père plus qu'octogénaire, digne de toute ma tendresse, m'imposant le devoir de consacrer mon revenu, mes biens mêmes à la piété filiale.

A peine lui avais-je fermé les yeux que l'agence nationale, pour récompenser sans doute 35 ans de ses services et 18 des miens, me fit passer au poste du chef-lieu de ce département. Je l'occupe depuis 9 mois. Je vis seul. Et comme il en faut peu au citoyen qui sait se contenter de peu, je jouis d'une honnête médiocrité.

Ami constant de l'humanité souffrante, saisissant avec ardeur le vœu de nos sages représentants, qui en sollicitant les Français de se donner

(1) P.V., XXXVII, 169. Bⁱⁿ, 24 flor.; *Audit. nat.*, n° 599; *J. Mont*, n° 18..

(2) C 303, pl. 1112, p. 13.